



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 24 OCTOBRE 2022

Ouverture de la séance à 19h00.

Présents : Catherine LOTTE, Bernard JUNET, Sonia SIMON, Michel VENET, Isabelle CHARACHON, Serge RUIZ, Romain GOUBIER, Jocelyne MESTRE, Danielle VENET, Nadine GARCIA, Frédéric DUSSUD, Fernando DE SOUSA, Jean-Christophe DUSSUD.

Absentes et excusées : Bernadette VOLAY, Janine GANTILLON.

Démissionnaires : Virginie OGEARD, Eric VISTALLI.

Téléphone Madame Le Maire : 06.72.27.90.01 Merci de laisser des sms de préférence.

Courriel Madame Le Maire : catherine.lotte@orange.fr **Rendez-vous, sur demande, par mail.**



COMPTE-RENDU DES INSTANCES OBLIGATOIRES ET COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal débute sa séance en accueillant M. DEL REY Laurent, ASVP sur la Commune de BRUSSIEU depuis début septembre. Il propose au Conseil Municipal, des projets de stationnements en zone bleue et des sens de circulation pour certaines rues du village.

❖ **SYDER / ECLAIRAGE PUBLIC / ILLUMINATIONS** : Le SYDER nous accompagne afin de réduire notre consommation électrique. Il a été convenu dans un premier temps de réduire le temps de l'éclairage public. Le Conseil municipal vote à l'unanimité l'extinction de l'éclairage public de 22 heures à 6 heures, tous les jours.

Deux horloges vont être remplacées qui vont représenter un coût 600.00 €

Une fois par an et en début d'année, la Commune pourra transmettre les dates où l'éclairage public peut être maintenu.

Une économie de 3 000.00 € va être réalisée sur la base des tarifs actuels.

Et dans un deuxième temps, il est envisagé de remplacer chaque année sur 3 à 4 ans une partie des ampoules des lampadaires et passer en LED.

Concernant les illuminations, cette année moins de guirlandes seront installées et la pose de celles-ci s'effectuera début décembre pour être retiré début janvier 2023.

Dans un contexte de transition énergétique où les efforts d'économie énergétique et financière doivent être considérés, nous avons la possibilité technique à Brussieu d'éteindre l'éclairage public de 22 heures à 6 heures. Ceci nous permettrait d'alléger les factures d'électricité de la commune et de nous inscrire dans une démarche de sobriété énergétique.

Pour les personnes inquiètes, craignant une hausse de l'insécurité et du vandalisme à cause de l'obscurité dans les rues, soyez sans crainte : en effet, dans les villes ayant déjà mis en place cette mesure, aucune augmentation des agressions et des cambriolages n'est à déplorer.

Par ailleurs, cela nous offrirait l'opportunité d'admirer la voie lactée, d'observer, de rêver, la tête dans les étoiles.... d'essayer de faire quelque chose pour les générations futures puissent, elles aussi, profiter de ces spectacles offerts par la Vie.

L'équipe municipale reste à l'écoute de vos suggestions.

❖ **COMMISSION COMMUNICATION - BULLETIN MUNICIPAL** : Le nouveau bulletin municipal est en cours de rédaction. Les étapes d'écriture des textes, le choix des photos et de la présentation, la mise en page se précisent pour un envoi à l'impression en fin d'année et être prêt pour la distribution des sacs poubelles en janvier 2023.

❖ **COMMISSION FINANCIERE - PREPARATION BUDGET 2023** : Une réunion va être organisée fin novembre afin de préparer le budget 2023.

❖ **COMMISSION SCOLAIRE - ECOLE DE LA BASANE** :

. **SORTIES CULTURELLES** : Les classes maternelles n'ont pas été retenues pour assister à la représentation organisée par la CCMDL, le choix du spectacle n'est par conséquent pas encore déterminé.

Les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 se rendront à l'opéra de Saint-Etienne assister au spectacle de danse « Légendes » le jeudi 9 mars 2023.

La classe CM1-CM2 a assisté à une représentation de "Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler" de la compagnie La Bouillonnante, spectacle proposé par la CCMDL, qui prend en charge le transport et une partie du coût du spectacle.

. **RENCONTRE EN CHANSONS** : L'école, comme les années précédentes, souhaite participer au projet chorale réunissant d'autres écoles de l'UCOL. L'objectif est une rencontre au cours de laquelle sont interprétés des chants par école ou en commun avec les autres écoles. Pour l'heure, les chants sont travaillés dans chaque classe. Nous avons programmé une rencontre en chansons à la salle des fêtes de Brussieu le mardi 27 juin 2023.

. **NATATION** : Toutes les classes élémentaires pratiquent la natation.

. **CLASSE DE NEIGE** : Toutes les familles ont donné leur accord pour la réalisation du projet classe de neige. Les élèves de CM1 et CM2 partiront donc aux Saisies (73) du lundi 9 au vendredi 13 janvier 2023. Ils pratiqueront le ski de piste sur 5 demi-journées.

Le coût du séjour s'élève à 515 € par enfant. La mairie participera au financement à hauteur de 105 € par élève (20% du prix du séjour), ainsi que le conseil général, qui prend à sa charge le coût du transport (17,5 % du prix du séjour). Les familles auront à leur charge entre 120 € et

150 € selon l'ancienneté de leur adhésion au sou des écoles (en moyenne 21,5% du prix du séjour). Le Sou des écoles financera le solde, soit 6 700 € (41 % du prix du séjour). Une réunion d'information est programmée le jeudi 1er décembre 2022 à 18H00 à l'école.

. MATERIEL : Une imprimante ainsi qu'un téléphone filaire ont été renouvelés.

. TRAVAUX : Des travaux ont été réalisés durant l'été. Les sanitaires de la classe des CM ont été réaménagés. La classe de Mme Decq doit être équipée d'un placard mural. Les classes maternelles doivent être inversées l'an prochain. La classe des CM ainsi que le bureau devrait être repeints en 2023.

. BUDGET : Le conseil d'école demande un budget de 72 € par enfant pour l'année 2023 plus 25 € pour les départs en sixième, afin de pouvoir offrir une calcullette du modèle demandé par le collège, qui pourraient être remise directement par Mme le maire en fin d'année.

. NOËL : Le Père-Noël passera à l'école avant les vacances de Noël. Le sou des écoles mettra à disposition des classes 2 petits sapins et un grand pour le préau, ainsi que des décorations. Cette année, les enfants assisteront à la projection d'un film de Noël par l'association du cinéma de Brussieu, le vendredi 16 décembre 2022.

. BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Les classes de l'école fréquentent régulièrement la bibliothèque municipale. Elles participent cette année au prix des P'tits des Monts qui consiste, par tranche d'âge, à élire le livre préféré des enfants. Enfin, les classes de MS-GS et CE1-CE2 ont été retenues pour une action « Cultur'en bus » afin de réaliser des ateliers sur « Les traces du passé ». Cette animation aura lieu le mardi 22 novembre 2022.

❖ COMMISSION ENVIRONNEMENT - GR ET SENTIERS : Les randonnées sur Brussieu peuvent visionnées via l'application viso rando. Un panneau va être installé à l'entrée de la salle des fêtes indiquant également les randonnées possibles. Actuellement, aucun balisage n'est positionné, il serait intéressant de le prévoir au budget 2023 ainsi que la plantation d'arbres.

. Les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants élaborent des panneaux d'affichage et participent au balisage des chemins de randonnées, ont replanté des haies, et envisagent de créer un sentier pédagogique botanique autour de la zone humide en

collaboration avec la MFR de St Laurent de Chamousset. Des panneaux avec bouchon en liège vont être créés.

. Des travaux dans la zone humide vont être effectués en novembre avec l'aide su SYRIBT.

INFORMATIONS ET DECISIONS

❖ **RESEAU TELEPHONIQUE 2023** : A partir 2023, Orange va progressivement arrêter le réseau téléphonique commuté (rtc) et passer en réseau IP. Les bâtiments communaux concernés sont : la mairie, la bibliothèque et l'école. Plusieurs devis ont été demandés pour pouvoir basculer sur cette nouvelle technologie et nous avons retenu la société Koesio.

Il s'agira dans un premier temps de basculer sur le même réseau la mairie et la bibliothèque. Une étude est en cours pour la liaison avec l'école.

❖ **CHEMIN DES GOUTTES** : Nous constatons que le sens de circulation du nouveau chemin des gouttes « sens unique dans la montée » n'est pas respecté.

Un incident a eu lieu ces derniers jours. Aussi nous avons demandé à la gendarmerie de bien vouloir intervenir afin de faire appliquer la réglementation par des vérifications régulières.

Pour rappel : le non respect d'un sens interdit s'élève à 4 points et 90 euros d'amende.

Merci de respecter le code de la route : vitesse, stationnement ...il en va du confort et de la sécurité de tous.

❖ **RPQS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021** : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité de service 2021 - assainissement collectif.

❖ **SESSION SUPPLEMENTAIRE SECOURISME** : Une session supplémentaire va être organisée sur début 2023.

❖ **VENTE MAISON RUE DE L'EGLISE** : La maison située rue de l'église a reçu une offre. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition.

❖ **CONGES SPECIAUX** : La délibération relative aux autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux est reprise et votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

❖ **REFACTURATION DE LA BENNE A CARTONS AUX ARTISANS ET COMMERCANTS** : Le Conseil Municipal valide la liste des entreprises et le niveau de participation financière pour les professionnels de Brussieu.

❖ **APPARTEMENTS COMMUNAUX** :

Au village :

Résidence de la Dîme (au-dessus la mairie)

- 1 logement de 36 m², 2^{ème} étage avec ascenseur, loyer 407.00 € + 20.00 € de charges.
Disponible début novembre.
- 1 logement de 40 m², 1^{er} étage avec ascenseur, loyer 400.00 € + 20.00 € de charges.
Disponible mi-décembre.

Merci de contacter Mme Sonia SIMON : 06.75.73.82.68

❖ **INSCRIPTION RECENSEMENT 16 ANS** : Les jeunes âgés de 16 ans en 2022, doivent se rendre en mairie dans le trimestre de leurs 16 ans afin d'être recensés pour la journée d'appel. Merci de vous munir de votre carte d'identité, du livret de famille et un justificatif de domicile.

❖ **INFORMATIONS TRI**

Depuis le 1^{er} octobre 2022, des nouvelles colonnes de tri ont été installées sur divers points de collecte sur la Commune de Brussieu.

Dans ces colonnes, vous pouvez insérer vos déchets tels que :

- Tous les emballages en plastique y compris les pots, barquettes, boîtes, sachets, films, bouteilles et flacons en plastique.
- Tous les emballages en métal, en carton les briques alimentaires ;
- Tous les papiers : journaux, magazines, courriers, enveloppes, cahier....
- Les petits cartons pliés (taille inférieure à une boîte à chaussures)

Si vous avez choisi de mettre vos déchets dans les colonnes, il faudra vous munir d'une caisse, d'un carton ou d'un panier...etc et insérer vos déchets dans la colonne prévue

à cet effet. C'est le même principe que pour les verres. Vous ne pourrez plus utiliser les sacs jaunes.

Ainsi, nous réduirons ensemble le coût et l'utilisation des sacs jaunes.

D'autres colonnes jaunes et le changement des colonnes bleues (papier) en colonnes jaunes sont programmées sur 2023.

Nous remercions l'ensemble de la population de Brussieu de bien vouloir stériliser leur chat afin d'éviter une recrudescence des naissances. Nous vous remercions également de ne pas nourrir les chats sur le domaine public. Une convention est en cours avec une association afin de récupérer les chats pour les stériliser. La commune serait concernée pour un accompagnement financier.

**STÉRILISEZ
VOTRE CHAT.TTE**



**FAIRE STÉRILISER
VOTRE CHAT DOMESTIQUE**

Évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents

Diminue la population féline sauvage et les risques d'abandons



Femelle féconde à 6 mois
Gestation de 60 à 67 jours
2 à 3 portées par an
4 chatons* par portée

*moyenne

À L'ORIGINE
2
CHATS

1^{re} ANNÉE
12
CHATS

2^{de} ANNÉE
144
CHATS

3^{de} ANNÉE
1 728
CHATS

4^{de} ANNÉE
20 736
CHATS

❖ **FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE** : La mairie de Brussieu sera exceptionnellement fermée :

- Samedi 12 novembre 2022
- Samedi 24 décembre 2022
- Samedi 31 décembre 2022

Merci pour votre compréhension

DELIBERATIONS

- Approbation des tarifs fixant la participation financière aux entreprises, artisans et commerçants pour l'utilisation de la benne à cartons ;
- Approbation de l'extension de l'éclairage public ;
- Vote du Rapport sur le Pris et la Qualité de Service 2021 – Assainissement collectif ;
- Vote d'une participation financière pour les invités au repas des acniens ;
- Fixation de la durée des absences à l'occasion d'évènements familiaux ;
- Vente de la maison de l'église –acceptation de l'offre ;

A VOS AGENDAS

Catherine LOTTE, Maire de Brussieu et l'ensemble de son Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie commémorative de l'armistice qui se déroulera :

le vendredi 11 novembre 2022

Selon le programme suivant :

- Cérémonie religieuse à 10H30 à l'église de Brussieu
- Défilé à 11h00 avec la fanfare de Saint Laurent de Chamouset
- Dépose de gerbes aux monuments aux morts.
-

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur auquel vous êtes cordialement convié, à la salle des fêtes, 10 rue de la Grand Fond.

Le Sou des écoles de Brussieu organise
le lundi 31 octobre 2022 à 19 heures à la salle des fêtes de Brussieu



LA BOOM D'HALLOWEEN

Entrée gratuite. Buvette et restauration.

Concours du meilleur déguisement et meilleure citrouille.

Le Cinéma itinérant de BRUSSIEU participe au
Festival jeune public " Ciné des monts " et organise
le jeudi 3 novembre à la salle des Fêtes de Brussieu

trois séances. *10h/15h/18h.*

Tarif unique pour tous 3.50 €

L'association Tous en Famille Brussieu-La Gie, organise
à la salle des fêtes de Brussieu,
une bourse aux jouets et vêtements enfants (saison automne/hiver)
les samedi 5 novembre 2022 de 9 heures à 18 heures et le dimanche 6
novembre de 9 heures à 12 heures.

Dépôt des articles le vendredi 4 novembre de 9 heures à 20 heures.

Retrait des invendus le dimanche 6 novembre 2022 de 18 heures à 19 heures.

Tarifs : Adhérent gratuit - Non adhérent 5.00 €

Dans le cadre du parcours Résonance de la Biennale d'Art Contemporain de Lyon, l'association Hotshop-France présente

GlassArt2022

4 événements gratuits et ouverts à tous.

- **Un exposition** de 22 artistes contemporains travaillant avec le verre.

Lieu : OMNIUM - 25 rue du Plat - 69002 Lyon

Horaires : lun. au ven. 14h à 18h, sam. 10h à 12h et 14h à 18h

Jusqu'au 10 décembre (fermé le 1/11 et 11/11)

Entrée libre

- 2 journées de démonstrations de verre soufflé et sculpté

Date : 11 et 12 novembre

Lieu : à l'atelier du Hotshop-France au 13 chemin de la Creuzille à

Brussieu

Informations et réservations sur <https://forms.gle/MYyxT7rNFE3VnWYj6>

- **Une table ronde** avec des artistes, designers et artisans d'art autour de la création contemporaine avec le verre.

Date : 18 novembre.

Lieu : Hôtel Intercontinental de Lyon

Informations et réservations sur <https://forms.gle/MYyxT7rNFE3VnWYj6>

- **Un spectacle "Verre-Matières"** dans le cadre de la Fête des Lumières de Lyon.

Date : du 8 au 11 décembre.

Lieu : OMNIUM - 25 rue du Plat - 69002 Lyon

Horaires : de 18h à 22h.

Accès libre.

Pour plus de renseignements sur tous ces événements merci de contacter : **LE CERCLE VERRE 13, chemin de la Creuzille - Z.A. Plat Du Pin - 69690 Brussieu**



CINEMA

VENDREDI 18 NOVEMBRE

A LA SALLE DES FÊTES

18H30 : Samourai académie

20H30 : Une belle course

Le SYRIBT vous convie au lancement du réseau citoyen Brévenne Turdine qui aura lieu le 21 novembre 2022 à 18h (lieu à définir).

Le Syribt souhaite "ouvrir ses portes" en créant autour de ses missions un réseau de citoyens qui souhaitent participer à des actions ou faire profiter de leur expertise sur l'eau ou la rivière. Rejoignez-nous !

Pour plus de renseignements, merci de vous rendre sur www.syribt.fr ou de contacter Marion RIBON au 04 37 49 70 88 ou par mail à marion.ribon@syribt.fr



CONCOURS DE BELOTE

Le Club des 4 saisons organise un concours de belote à la montante non coinchée (en 16 donnes)

Le vendredi 25 novembre 2022

à 14 heures à la salle des fêtes

1^{er} Prix : 2 Jambons

2^{ème} Prix : 2 Rosettes

3^{ème} Prix : 2 Jésus

4^{ème} Prix : 2 Pintades

5^{ème} Prix : 2 Poulets

Toutes les doublettes seront primées

Tombola / buvette

Inscriptions : 18.00 € par doublette casse croûte compris



MARCHE DE NOËL

Les associations : Sou des écoles, l'AJB et les Classes en 3 organisent le samedi 10 décembre un marché de Noël au village de 9 heures à 18 heures.

Animations : danse, chorale, retraite au flambeau, la maison du père Noël, ballade en calèche et exposants locaux.

Repas de midi sous chapiteau (saucisson / patates)

Le soir : Panini, crêpes

Dates distributions sacs ordures ménagères :

Vendredi 20 janvier 2023 16h00 à 19h00 à la salle des Fêtes

Samedi 21 janvier 2022 de 9h00 à 12h00 à la salle des Fêtes

Samedi 28 janvier 2022 9H00 à 12h00 à la salle M. Chazallet

Vœux de la Municipalité

Samedi 14 janvier 2023 à 17 heures à la Salle des Fêtes

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX : 5 décembre 2022 et 9 janvier 2023